Carte scolaire Rentrée Scolaire 2021

Mesures officialisées lors du CDEN du 29/09/2021.

En rouge, les mesures annoncées lors du CTSD du 28/06/2021 INFORMATIONS NON DEFINITIVES, VALIDEES, OU NON, LORS DU CDEN LE 29/06/2021.

2 créations d'ULIS école sur les circonscriptions de Belley,

0,5 ETP d'UPE2A sur la circonscription de Jassans 5 ETP pour les décharges de directions des écoles de 1 à 3 classes (Bellegarde, Belley, Bourg 3, Bresse et la Dombes) 5 ETP pour les décharges de direction de 9 et 13 classes 3 ETP pour les décharges de PEMF (qui passe de 0,25 à 0,33)

1 création d'EUMA (implantée à Bourg)

d'Ambérieu, (à Chazey-Bons et Champagne en Valromay)



0,5 ETP à l'IME d'Hauteville récupération

4 ETP des décharges de directions récupérés

En noir, les décisions prises en février 2021.

Ouvertures	Fermetures
(23 + 4 provisoires)	(26)
Ambérieu Loyette Élémentaire - 11ème classe Blyes - 7ème classe	Ambérieu Pont d'Ain - école maternelle du Blanchon (harmonisation sur la commune) - 3ème classe
Belley Chazey Bons - 6ème classe	Bellegarde Port - 5ème classe Brénod - 3ème classe
Bourg 3 RPI Chanoz - Châtenay - Chaveyriat - 9ème classe (à Chaveyriat) Vonnas - 11ème classe Dompierre-sur-Veyle- 5ème classe (MOYEN PROVISOIRE)	Injoux-Génissiat - 6ème classe Nurieux-Volognat - 5ème classe Valserhône - René Rendu - 5ème classe Valserhône - Le Grand Clos - 9ème classe
Bresse	Belley
Saint-Laurent-sur-Saône – 5ème classe (MOYEN PROVISOIRE) Jassans	Anglefort - 6ème classe Belley - Jean Ferrat - 13ème classe Ceyzérieu - 6ème classe
Villeneuve - 7ème classe Francheleins - 7ème classe	Lhuis - 4ème classe
Trévoux- Les Corbettes – 5ème classe Saint-Didier-de-Formans – 9ème classe	Bourg 2
La Côtière Miribel - Le Mas Rillier - 6ème classe	Les Dîmes - Maternelle - 4ème classe Charles Perrault - 8ème classe Val-Revermont - 11ème classe
La Boisse - Maternelle - 6ème classe Civrieux - 9ème classe	Bourg 3
	Saint André-sur-Vieux-Jonc - 6ème classe
La Dombes	Bresse
RPI Faramans-Joyeux-St Eloi - 7ème classe (ouverture sur le site de Faramans)	Bâgé-Dommartin - maternelle - 5ème classe
Saint Jean de Niost – 7ème classe	Pont de Vaux - élémentaire - 6ème classe RPI Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Jean sur-Reyssouze,
Oyonnax (Dédoublement des GS en REP+)	Montenay-Montlain, Lescheroux – classe unique à MontenayMontlin
Oyonnax - maternelle - Jean-Jacquet ouverture annulée Oyonnax - maternelle - Lucie Aubrac	Jassans
Oyonnax - maternelle - Simone Veil Oyonnax - maternelle - Paul Rivet (moyen provisoire pour de la	Trévoux Béluizon – 9ème classe
cointervention) Oyonnax - maternelle - Louis Armand (moyen provisoire pour de la cointervention)	La Côtière Montluel - Alphonse Daudet - 14ème classe
Provide On Novel	Montluel - Saint Exupéry - 13ème et 12ème classe
Pays de Gex Nord Gex - Parozet maternelle - 7ème classe	Oyonnax
Gex - Parozet élémentaire - 10ème classe	RPI - Apremont-Charix - 4ème classe
Saint Genis Pouilly - La Diamanterie - 7ème classe	(la fermeture aurait lieu sur le site de Charix) Matafelon-Granges - 4ème classe
Pays de Gex Sud	Nantua - Jean Louis Aubert -10ème classe
Pougny - 4ème classe	Davis de Cay Sud
Valserhône (Châtillon-en-Michaille Primaire) - 9ème classe Saint-Jean de Gonville – 10ème classe	Pays de Gex Sud Thoiry (élémentaire les Gentianes) – 15ème classe
Postes hors la classe (+20 ETP)	Postes hors la classe (- 4,5 ETP)
Postes flors la Classe (+20 E IP)	Postes flors la classe (- 4,5 E IP)

- + 1 ETP (0,25 pour chacun des 4 pôles de formation)
- + 1 dispositif ULIS école sur la circonscription de Bourg 3
- + 1 ETP DICS Pays-de-Gex Nord
- + 1 ETP enseignant référent (sur Bourg)

5 postes TR Zil transformés en poste de TR brigade (sur les circonscriptions de la Bresse, d'Oyonnax, de Gex Sud et deux sur la circonscription de la Côtière).

